



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/15
23 octobre 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-septième réunion
Montréal, 21 – 25 novembre 2005

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PNUD DE L'ANNÉE 2005

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. Le PNUD demande au Comité exécutif d'approuver la somme de 2 890 810 \$US, plus les coûts d'appui de 89 310 \$US, pour les amendements à son programme de travail pour l'année 2005.
2. Les activités proposées dans les amendements au programme de travail du PNUD sont présentées dans le tableau 1, ci-dessous :

Tableau 1 : Amendements au programme de travail du PNUD

Pays	Activité/projet	Montant demandé \$US	Montant recommandé \$US
SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE			
A1. Préparation de projet :			
Burundi	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	30 000	30 000
Érythrée	Fonds pour la préparation d'un projet sur le volet investissement d'un plan de gestion des frigorigènes	20 000	20 000
Géorgie	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	0	0
Ghana	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	30 000	30 000
Kirghizistan	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	30 000	30 000
Paraguay	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	30 000	30 000
Uruguay	Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale	30 000	30 000
Total partiel pour la préparation de projets :		170 000	170 000
A2. Projets de renouvellement du renforcement des institutions :			
		Tonnes PAO	
Costa Rica	Prorogation du projet de renforcement des institutions : phase V	S.o.	140 513
Cuba	Prorogation du projet de renforcement des institutions : phase V	12,3	149 066
Inde	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase VI	30,8	373 230
Indonésie	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase V	22,4	271 245
Total partiel pour les projets de renforcement des institutions :			934 054
SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL			
B1. Renouvellement de projets de renforcement des institutions :			
		Tonnes PAO	
République islamique d'Iran	Renouvellement du projet de renforcement des institutions : phase V	7,2	86 756
Total partiel pour la préparation de projets :			86 756
FINANCEMENT DE BASE		1 700 000	[1]
Total partiel		2 890 810	
Coûts d'appui des agences (7,5 pour cent pour la préparation de projets, le renforcement des institutions et les autres activités de plus de 250 000 \$US, et 9 pour cent pour les autres activités de moins de 250 000 \$US)		89 310	
Total :		2 980 120	

[1] Examiné dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/19

SECTION A : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR APPROBATION GÉNÉRALE

A1 : Préparation de projets

Burundi : Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale

Érythrée : Fonds pour la préparation d'un projet sur le volet investissement d'un plan de gestion des frigorigènes

Ghana : Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale

Kirghizistan : Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale

Paraguay : Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale

Uruguay : Fonds pour la préparation d'un projet de plan de gestion de l'élimination finale

Description des projets

3. Le PNUD présente au Comité exécutif, aux fins d'examen, une demande de financement pour la préparation de plans de gestion de l'élimination finale au nom des gouvernements du Burundi, du Ghana, du Kirghizistan, du Paraguay et de l'Uruguay. Les demandes ont été présentées en vertu de la décision 45/54 (sur les plans de gestion de l'élimination finale pour les pays à faible volume de consommation).

4. Le PNUD présente aussi une demande pour la préparation du volet investissement du plan de gestion des frigorigènes pour l'Érythrée, nouvellement Partie au Protocole de Montréal. Le PNUD présente en outre, à la 47^e réunion du Comité exécutif, une demande pour la préparation du programme de pays et du plan de gestion des frigorigènes d'Érythrée, de même que les capitaux de départ pour le projet de renforcement des institutions (UNEP/OzL.Pro/ExCom/47/14).

Observations du Secrétariat du Fonds

5. Dans son examen des demandes de préparation de plans de gestion de l'élimination finale pour le Burundi, le Ghana, le Kirghizistan, le Paraguay et l'Uruguay, le Secrétariat a pris note que tous ces pays ont déjà communiqué leur consommation de SAO pour l'année 2004 en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a aussi pris note que la consommation dans ces pays en 2004 est inférieure à leurs valeurs de référence respectives, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Pays	Consommation (tonnes PAO)			
	Nom de la SAO	Valeur de référence	2003	2004
Burundi	CFC	59.0	9.2	3.9
Burundi	Méthyle chloroforme	0.1	-	-
Géorgie	CFC	22.5	12.6	8.6
Géorgie	Halons	42.5	37.4	36.2
Géorgie	Bromure de méthyle	13.7	10.2	9.9
Ghana	CFC	35.8	32.0	35.6
Ghana	Tétrachlorure de carbone	0.4	0.4	-
Kirghizistan	CFC	72.8	33.0	22.9
Kirghizistan	Bromure de méthyle	14.2	13.8	10.5
Paraguay	CFC	210.6	91.8	141.0
Paraguay	Tétrachlorure de carbone	0.6	2.4	1.2
Paraguay	Bromure de méthyle	0.9	0.2	0.2
Uruguay	CFC	199.1	111.4	90.9
Uruguay	Tétrachlorure de carbone	0.4	0.3	0.3
Uruguay	Bromure de méthyle	11.2	8.7	11.1

6. Le Secrétariat a aussi pris note, avec reconnaissance, que les rapports complets sur la mise en œuvre des plans de gestion des frigorigènes au Burundi, au Ghana et au Kirghizistan ont été remis par les pays visés, avec l'assistance du PNUD.

7. En ce qui concerne le Ghana, le Secrétariat a pris note, avec grande inquiétude, que la consommation de CFC en 2004 est égale à la valeur de référence du pays, et de 3,6 tonnes PAO de plus que la consommation de 2003, malgré la mise en œuvre réussie de projets et d'activités d'investissement au pays. À cet égard, il semble que le Ghana pourrait éprouver certaines difficultés à respecter la mesure de réglementation de 2005 du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a donc cherché à obtenir plus d'explications sur le sujet auprès du PNUD. Le PNUD a informé le Secrétariat que jusqu'en décembre 2003, les permis pour les SAO avaient été émis à l'issue de négociations avec les importateurs. Le programme de quotas de CFC est entré en vigueur en janvier 2004. Les quotas ont été accordés à trois importateurs en fonction de leurs antécédents en importations, en tenant compte du niveau de 35,6 tonnes de CFC à l'échéance pour le Ghana. Conscients de futures pénuries imminentes, ces importateurs ont utilisé leurs quotas au maximum pour l'année 2004. Les quotas initiaux aux bénéficiaires ont été réduits de 50 pour cent depuis le 1^{er} janvier 2005 afin d'assurer la conformité aux niveaux de réduction des CFC du Protocole de Montréal.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

8. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des activités au niveau de financement indiqué dans le tableau 1.

A2 : Renouvellement des projets de renforcement des institutions

a)	Costa Rica (phase VI)	140 513 \$US
b)	Cuba (phase V)	149 066 \$US
c)	Inde (phase VI)	373 320 \$US
d)	Indonésie (phase VI)	271 245 \$US

9. La description des projets de renforcement des institutions pour les pays ci-dessus est fournie à l'annexe I aux présentes.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

10. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale des projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans le tableau 1. Le Comité exécutif pourrait souhaiter faire part aux gouvernements du Costa Rica, de Cuba, de l'Inde et de l'Indonésie des commentaires joints à l'annexe II au présent document.

SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL**B1 : renouvellement des projets de renforcement des institutions**

a)	Iran (phase V, 2 ^e année)	86 756 \$US
----	--------------------------------------	-------------

République islamique d'Iran (phase V, 2^e année) : renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montant approuvé à l'origine :		
Phase I : oct. 1992		200 200
Phase II : nov. 1997		133 470
Phase III : déc. 2000		133 470
Phase IV : nov. 2002		173 511
Phase V : déc. 2004 (1 ^{re} année)		86 755
Total		727 406
Montant demandé pour le renouvellement (\$US) (phase V, 2 ^e année) :		86 756
Montant recommandé pour approbation (\$US)		86 756
Coûts d'appui à l'agence (\$US)		6 507
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		93 263
Date d'approbation du programme de pays		Juin 1993
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)		2000
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (2000) (tonnes PAO)		5 703,5
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente		6 188,6

Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	4 571,7
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)	1 420,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	77,0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	8,7
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	26,7
Consommation la plus récente de substances réglementées (2004) (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	3 471,90
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	2 169,20
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	386,80
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	153,08
f) Annexe E (bromure de méthyle)	7,62
Montant approuvé pour les projets	58 543 828
Montant décaissé (en date de septembre 2004) (\$US) :	48 621 889
SAO à éliminer (tonnes PAO)	5 900,9
SAO éliminées (en date de septembre 2004) (tonnes PAO)	4 626,1

Contexte

11. La demande d'approbation du renouvellement de la phase V du projet de renforcement des institutions de l'Iran a été examinée à la 44^e réunion du Comité exécutif. La phase V a été approuvée à la 44^e réunion pour un an seulement, sous réserve du fonctionnement du mécanisme de non-conformité du Protocole.

12. L'Iran a communiqué une consommation de 2 169,2 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone et 386,8 tonnes PAO de méthyle chloroforme au Secrétariat du Fonds pour l'année 2004 dans son rapport périodique sur la mise en oeuvre de son programme de pays. Ces deux quantités dépassent la consommation de référence du Protocole de Montréal (77,0 tonnes PAO pour le tétrachlorure de carbone et 8,7 tonnes PAO pour le méthyle chloroforme).

13. Le 34^e comité d'application a pris note des commentaires de l'Iran concernant sa demande de révision des valeurs de référence du tétrachlorure de carbone et du méthyle chloroforme, et de son plan d'action pour le méthyle chloroforme, présentés en réponse à la décision XVI/20 et la recommandation 33/28. Le comité d'application a accepté d'examiner la demande de révision des valeurs de référence après avoir pris connaissance des résultats de l'exercice de vérification des données de référence, qui faisait état de l'urgence de la situation. Le comité d'application a également demandé à l'Iran de remettre un plan d'action révisé pour le méthyle chloroforme, en toute urgence, car son plan initial n'aboutissait pas à un retour à la conformité (recommandation 34/20). La réponse de l'Iran proposait une nouvelle valeur de référence mais non des données pour toutes les années de référence, comme l'exige la décision XV/19.

Observations du Secrétariat du Fonds

14. L'Iran a rapporté une consommation de 2 169,2 tonnes PAO de tétrachlorure de carbone et de 386,8 tonnes PAO de méthyle chloroforme (voir le tableau ci-dessus) pour l'année 2004,

mais demeure malgré tout en situation de non-conformité à ses obligations de réduction, fondées sur les valeurs de référence de ces deux substances. Le PNUD a indiqué que l'Iran collabore avec l'ONUDI à la préparation d'un projet d'élimination du tétrachlorure de carbone/méthyle chloroforme qui réglerait sa situation de non-conformité. L'Iran poursuit aussi son travail concernant sa demande de révision de ses valeurs de référence et a collaboré avec le comité d'application à cet effet. L'Iran est néanmoins tenue de fournir des éclaircissements supplémentaires au comité d'application, et l'ONUDI entreprendra des activités de juillet à novembre 2005 afin de soutenir la vérification des données pour la révision de la valeur de référence.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

15. À la lumière de l'information contenue dans les observations du Secrétariat ci-dessus, le Comité exécutif pourrait souhaiter décaisser le financement pour la deuxième année du projet de renforcement des institutions de l'Iran, au niveau de financement de 86 756 \$US, sous réserve du fonctionnement du mécanisme de non-conformité du Protocole de Montréal.

Annexe I

PROPOSITION DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Costa Rica : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants déjà reçus pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : oct. 1992	213 160
	Phase II : févr. 1997	108 087
	Phase III : mars 1999	108 087
	Phase IV : déc. 2001	108 087
	Phase V : déc. 2003	140 513
	Total	677 934
Montant demandé pour le renouvellement (phase VI) (\$US) :		140 513
Montant recommandé pour approbation (\$US)		140 513
Coûts d'appui à l'agence (\$US)		10 538
Coût total de la phase VI du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		151 051
Date d'approbation du programme de pays		Oct. 1992
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)		2000
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)		227,20
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente (2004) (tonnes PAO)		409,08
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)		250,2
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)		-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		-
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		-
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		342,5
Consommation la plus récente de substances réglementées (2004) tonnes PAO :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)		111,50
b) Groupe II de l'annexe A (halons)		-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)		-
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)		-
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)		9,37
f) Annexe E (bromure de méthyle)		288,21
Montant approuvé pour les projets		7 333 578
Montant décaissé (en date de septembre 2005) (\$US) :		4 065 136
SAO à éliminer (tonnes PAO)		385,1
SAO éliminées (en date de septembre 2005) (tonnes PAO)		142,0

Rapport périodique

1. La mise en œuvre du Protocole de Montréal au Costa Rica s'est déroulée de façon satisfaisante. Le Bureau national de l'ozone a poursuivi son travail au cours de la phase V du projet de renforcement des institutions au Costa Rica, afin de réaliser les objectifs du gouvernement de réduire et, éventuellement, d'éliminer la consommation de SAO. Le Costa Rica a formé avec succès le comité de surveillance du projet de l'ozone et de décisions sur les

questions transsectorielles dont profite la population en général. En plus d'avoir mis en œuvre son programme avec succès, le Costa Rica a ratifié l'Amendement de Montréal et entrepris le processus pour ratifier l'Amendement de Beijing.

2. Le Bureau national de l'ozone du Costa Rica a été créé au sein de la hiérarchie gouvernementale et relevait de l'Institut national de météorologie du ministère de l'Énergie et de l'Environnement. Depuis juin 2003, le Bureau national de l'ozone relève directement du bureau du ministre de l'Énergie et de l'Environnement.

Plan d'action

3. Le Bureau national de l'ozone du Costa Rica a prévu une série d'activités à mettre en œuvre au cours de la phase VI du projet de renforcement des institutions afin de réaliser les objectifs suivants, entre autres : la mise en œuvre de la stratégie nationale d'élimination de la consommation de SAO en renforçant le système législatif, la mise en œuvre de projets dont le plan de gestion des frigorigènes et les projets de bromure de méthyle, et la poursuite de la campagne de sensibilisation du public et des activités de dissémination de l'information. Le renouvellement du projet de renforcement des institutions au Costa Rica permettra au Costa Rica de poursuivre ses travaux en vue d'assurer que le pays respecte ses obligations dans le cadre du Protocole de Montréal.

Cuba : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants déjà reçus pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : juin 1993	172 000
	Phase II : nov. 1998	114 666
	Phase III : juil. 2001	114 666
	Phase IV : juil. 2003	149 066
	Total	550 398
Montant demandé pour le renouvellement (phase V) (\$US) :		149 066
Montant recommandé pour approbation (\$US)		149 066
Coûts d'appui à l'agence (\$US)		11 180
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		160 246
Date d'approbation du programme de pays		Juin 1993
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)		2000
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)		339,8
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente (2004)		471,72
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)		625,1
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)		-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		2,7
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		-
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		50,5

Consommation la plus récente de substances réglementées (2004) (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)	445,09
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	0,51
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	0,002
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	6,77
f) Annexe E (bromure de méthyle)	19,35
Montant approuvé pour les projets	12 024 672
Montant décaissé (en date de septembre 2005) (\$US) :	3 530 165
SAO à éliminer (tonnes PAO)	102,1
SAO éliminées (en date de septembre 2005) (tonnes PAO)	63,2

Rapport périodique

4. Le projet de renforcement des institutions de Cuba a permis au gouvernement de poursuivre avec succès l'application du Protocole de Montréal au pays. Le Bureau national de l'ozone a poursuivi sa surveillance de l'état de conformité du pays au Protocole de Montréal au cours de la phase IV, en recueillant des données et en surveillant la consommation de SAO. Le Bureau national de l'ozone a aussi poursuivi ses efforts en vue de renforcer le cadre juridique, en proposant de nouvelles résolutions. La mise en œuvre des projets a continué à avancer, et d'importants progrès ont été réalisés dans le projet de reconversion des inhalateurs à doseur. Cuba a organisé plusieurs ateliers, réunions et événements, dont un atelier sur les solutions de remplacement du bromure de méthyle et une réunion des dirigeants des pays anglophones des Caraïbes sur l'utilisation d'hydrocarbures. De plus, Cuba a poursuivi ses activités de sensibilisation du public et a participé aux réunions du Comité exécutif et autres réunions internationales.

5. Le Bureau technique de l'ozone est un organe indépendant au sein de l'Agence environnementale. Il est situé au ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement. Le Bureau technique de l'ozone a accès aux niveaux décisionnels les plus élevés du gouvernement sur les questions environnementales. De plus, quinze spécialistes, un par province, se sont vus attribuer la responsabilité pour des activités de protection de la couche d'ozone à l'échelle du pays. Le plan d'action du projet de renforcement des institutions est intégré au plan du ministère des Sciences, de la Technologie et de l'Environnement, de même qu'aux plans d'autres organes et groupes d'application.

Plan d'action

6. Au cours de la prochaine phase, de nouvelles propositions seront élaborées dans le cadre du projet de renforcement des institutions de Cuba afin de faire avancer le cadre juridique et de ratifier les nouveaux amendements au Protocole de Montréal. Le système d'information sur les SAO sera amélioré, et l'équipement et les technologies utilisées seront maintenus. Les stratégies sectorielles et territoriales d'élimination des SAO seront mises à jour, et les activités de développement des capacités seront favorisées et cibleront les directeurs, les techniciens et les mécaniciens. Plusieurs cours, ateliers et conférences seront organisés à l'intention des groupes

cibles. Les campagnes de sensibilisation du public sur la protection de la couche d'ozone seront intensifiées.

Inde : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays			
Agence d'exécution :		PNUD	
Montant approuvé à l'origine :			
Phase I : oct. 1992		430 600	
Phase II : oct. 1996		287 100	
Phase III : mars 1999		287 100	
Phase IV : juil. 2001		287 100	
Phase V : déc. 2003		373 230	
Total		1 665 130	
Montant demandé pour le renouvellement (phase VI) (\$US) :		373 230	
Montant recommandé pour approbation (\$US)		373 230	
Coûts d'appui à l'agence (\$US)		27 992	
Coût total de la phase VI du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		401 222	
Date d'approbation du programme de pays		Nov. 1993	
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)		2000	
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)		13 111	
Production totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1991) (tonnes PAO)			
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente (2004)		10 241,46	
Production totale de SAO rapportée la plus récente (2004)		-	
Production et consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		Production	Consommation
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)		22 632,4	6 681,0
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)		288,8	1 249,4
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		11 552,9	11 505,4
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		-	122,2
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		-	-
Consommation et production les plus récentes de substances réglementées (2003) (tonnes PAO)		Production	Consommation
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)		-	2 234,00
b) Groupe II de l'annexe A (halons)		-	-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)		-	7 459,10
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)		-	-
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)		-	548,36
f) Annexe E (bromure de méthyle)		-	-
Montant approuvé pour les projets		188 804 787	
Montant décaissé (en date de septembre 2005) (\$US) :		135 804 033	
SAO à éliminer (tonnes PAO)		22 288,2	
SAO éliminées (en date de septembre 2005) (tonnes PAO)		11 240,3	

Rapport périodique

7. Les activités de la phase V du projet de renforcement des institutions en Inde se sont déroulées de façon satisfaisante. Le Bureau de l'ozone de l'Inde a participé à l'examen des

conditions des règlements sur les SAO. L'accord du plan national d'élimination de la consommation de CFC a été approuvé par la 42^e réunion du Comité exécutif en mars 2004. Un projet de mise à jour de programme de pays a été préparé aux fins d'examen par les parties prenantes et d'appui de la part du gouvernement, en vue d'une présentation au Comité exécutif en mars 2006. Les objectifs de réduction de 2003 et de 2004 dans les sous-secteurs des mousses et de la réfrigération ont été atteints grâce aux activités d'élimination. Une réduction de 3 776 tonnes PAO de la consommation de CFC a été réalisée par l'achèvement des projets et activités d'élimination individuels en cours. Des ateliers ont été organisés dans sept capitales d'états afin de hausser le niveau de sensibilisation à l'élimination des SAO. D'importantes campagnes et séminaires de sensibilisation ont été menés.

8. Le Bureau de l'ozone du ministère de l'Environnement et des Forêts est le point de coordination de toutes les activités du Protocole de Montréal en Inde, y compris la coordination avec les organisations internationales, les agences d'exécution, les organismes non gouvernementaux et la presse. Le secrétaire de l'environnement et des forêts, en tant que président du comité de direction habilité, a directement dirigé et supervisé les activités du Bureau de l'ozone. Le plan d'action annuel du projet de renforcement des institutions fait partie du plan annuel du ministère de l'Environnement et des Forêts. Le ministère applique le plan d'action annuel avec l'approbation de la Commission de planification de l'Inde.

Plan d'action

9. Au cours de la prochaine étape du projet de renforcement des institutions, le Bureau de l'ozone aura comme objectif principal de mettre au point la mise à jour du programme de pays aux fins de présentation à la 48^e réunion du Comité exécutif, de mettre en œuvre la stratégie de formation des agents de douane et la formation sur les politiques, le système de permis et les mesures d'incitation fiscales, et de mettre en œuvre les règlements sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (réglementation) et ses amendements. Une des principales mesures consistera à réviser la réglementation et les mesures incitatives fiscales existantes en fonction de l'objectif de conformité de 2007. Il continuera à surveiller l'achèvement des projets individuels et du plan national d'élimination des CFC en douceur et dans les délais prescrits, et à mener des programmes de sensibilisation.

Indonésie : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays		
Agence d'exécution :		PNUD
Montants déjà reçus pour le renforcement des institutions (\$US) :		
	Phase I : juin 1993	314 780
	Phase II : nov. 1997	208 650
	Phase III : déc. 2000	208 650
	Phase IV : déc. 2003	271 245
	Total	1 003 325
Montant demandé pour le renouvellement (phase V) (\$US) :		271 245
Montant recommandé pour approbation (\$US)		271 245
Coûts d'appui à l'agence (\$US)		20 343
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral		291 588
Date d'approbation du programme de pays		Mars 1994
Date d'approbation de la mise à jour du programme de pays (s'il y a lieu)		2000
Consommation totale de SAO rapportée dans le programme de pays (1992) (tonnes PAO)		6 657,3
Consommation totale de SAO rapportée la plus récente (2004)		4 264,71
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)		8 332,7
b) Groupe II de l'annexe A (halons) (moyenne 1995-1997)		354,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)		0
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)		13,3
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)		135,6
Consommation la plus récente de substances réglementées (2004) (tonnes PAO) :		
a) Groupe I de l'annexe A (CFC)		3 925,47
b) Groupe II de l'annexe A (halons)		-
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)		16,50
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)		10,74
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)		274,20
f) Annexe E (bromure de méthyle)		37,80
Montant approuvé pour les projets		59 048 615
Montant décaissé (en date de septembre 2005) (\$US) :		34 522 652
SAO à éliminer (tonnes PAO)		8 420,4
SAO éliminées (en date de septembre 2005) (tonnes PAO)		5 601,2

Rapport périodique

10. Les activités de la phase IV du projet de renforcement des institutions ont été menées avec succès. Le comité de direction national et le comité technique se sont réunis régulièrement afin d'impliquer les décideurs des ministères et des institutions compétents. Des campagnes et des séminaires de sensibilisation du public ont été menés à l'intention du gouvernement local et des parties prenantes locales. Un projet pilote visant à améliorer la capacité du gouvernement local pour le programme de protection de la couche d'ozone a reçu la priorité. De l'assistance et de l'information ont été fournies sur les technologies de remplacement pertinentes permettant de faciliter la mise en œuvre des activités d'élimination. L'Indonésie a pris des mesures importantes pour éliminer la consommation de SAO en présentant un plan national d'élimination qui a été approuvé par la 44^e réunion du Comité exécutif. Le Bureau national de l'ozone travaille en

étroite collaboration avec le ministère du Commerce et le ministère de l'Industrie afin d'améliorer le système de permis visant à contrôler l'approvisionnement en CFC.

11. Le Bureau de l'ozone mène et anime des activités liées au programme de protection de la couche d'ozone et au programme d'élimination des SAO en Indonésie. L'accès aux principaux décideurs est assuré par l'entremise du comité technique et du comité de direction du programme de protection de la couche d'ozone. Le Bureau de l'ozone rend compte de ses activités au comité technique tous les trois mois et au comité de direction tous les six mois. Le comité consultatif fournit également des conseils au Bureau de l'ozone pour le programme d'élimination des halons.

Plan d'action

12. L'objectif principal du Bureau de l'ozone pendant la prochaine étape du projet de renforcement des institutions sera de fournir le soutien nécessaire à la réalisation des objectifs d'élimination de 2007 en appliquant la réglementation existante, en améliorant la capacité des parties prenantes, en faisant la promotion de l'utilisation des substances de remplacement, surtout les hydrocarbures, en améliorant la sensibilisation à l'élimination des SAO, et en surveillant et en évaluant la mise en œuvre du plan national d'élimination, afin d'en assurer l'achèvement de façon à respecter l'accord et le calendrier d'élimination. L'Indonésie renforcera la capacité nationale de prévention de la contrebande de SAO, de même que les mesures législatives pour assurer la permanence de l'élimination des SAO, et continuera à surveiller la mise en œuvre des activités d'élimination afin de réaliser l'élimination complète d'ici la fin de 2007.

Annexe II

COMMENTAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE RENOUVELLEMENT DES PROJETS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS PRÉSENTÉS À LA 47^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Costa Rica

13. Le Comité exécutif a examiné l'information accompagnant la demande de renouvellement du renforcement des institutions du Costa Rica et prend note avec reconnaissance des progrès réalisés dans les activités d'élimination au Costa Rica, plus particulièrement la ratification de l'Amendement de Montréal. Le Comité exécutif reconnaît les mesures importantes prises par le Bureau national de l'ozone pour faciliter le respect, par le Costa Rica, de ses obligations en vertu du Protocole de Montréal, notamment l'adoption d'outils juridiques pour assurer le respect des objectifs de réglementation. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, le Costa Rica poursuive la mise en œuvre des activités du programme avec un succès retentissant, et maintienne et améliore même ses niveaux actuels de réduction des CFC, tout en travaillant à l'élimination de la consommation de bromure de méthyle.

Cuba

14. Le Comité exécutif a pris connaissance du rapport accompagnant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions de Cuba, et prend note avec reconnaissance que les données communiquées par Cuba pour l'année 2004 comprennent la consommation de référence des SAO. Le Comité exécutif prend note également que Cuba a pris d'importantes mesures, dans le cadre du projet de renforcement des institutions, afin d'éliminer sa consommation de SAO, plus particulièrement l'amélioration continue de son cadre réglementaire pour la protection de la couche d'ozone, la ratification des Amendements de Montréal et de Beijing en juillet 2005, et la mise sur pied d'un système à jour de tarification des importations de SAO fondé sur un système mondial harmonisé. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux prochaines années, Cuba poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et des activités de son plan de gestion des frigorigènes, et connaîtra un succès retentissant dans l'élimination de la consommation actuelle de CFC.

Inde

15. Le Comité exécutif a pris connaissance du rapport accompagnant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions de l'Inde, et prend note avec reconnaissance que l'Inde a pris d'importantes mesures dans le cadre du projet de renforcement des institutions pour éliminer sa consommation de SAO, notamment la préparation d'un projet de mise à jour d'un programme de pays aux fins d'examen par les parties prenantes et d'appui de la part du gouvernement, en vue de sa présentation par le Comité exécutif en mars 2006. Les objectifs de réduction de 2003 et de 2004 dans les sous-secteurs des mousses et de la réfrigération ont été réalisés grâce aux activités d'élimination, les règles sur les SAO ont été

révisées et des ateliers ont été organisés dans sept capitales d'états afin de sensibiliser les groupes cibles à l'élimination des SAO. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux prochaines années, l'Inde poursuivra la mise en œuvre de son programme de pays et des activités de son plan de gestion des frigorigènes, et connaîtra un succès retentissant dans la réduction de sa consommation actuelle de CFC.

Indonésie

16. Le Comité exécutif a pris connaissance du rapport accompagnant la demande de renouvellement du projet de renforcement des institutions de l'Indonésie, et prend note que l'Indonésie a rapporté une consommation de CFC inférieure à sa valeur de référence pour le CFC, et a complètement éliminé la consommation de substances du groupe II de l'annexe A (halons). Néanmoins, le Comité exécutif s'inquiète du fait que l'Indonésie a rapporté une consommation de tétrachlorure de carbone pour 2004 dépassant sa valeur de référence (zéro) et qu'en conséquence, l'Indonésie risque d'être en situation de non-conformité par rapport à son objectif de réglementation de 2005 pour le tétrachlorure de carbone. Le Comité exécutif prend note également que l'Indonésie a pris des mesures importantes, dans le cadre du projet de renforcement des institutions, pour éliminer sa consommation de SAO, notamment la tenue de réunions régulières du comité national de direction et du comité technique afin d'impliquer les décideurs des ministères et des institutions compétents, et de campagnes et de séminaires de sensibilisation à l'intention des gouvernements locaux et des parties prenantes locales. Le Comité exécutif espère donc qu'au cours des deux prochaines années, l'Indonésie poursuivra la mise en œuvre des activités de son plan national d'élimination et connaîtra un succès retentissant dans la réduction de sa consommation actuelle de CFC, et qu'elle prendra les mesures nécessaires dans le cadre de son plan national d'élimination pour assurer l'élimination de la consommation de tétrachlorure de carbone.

**EXECUTIVE COMMITTEE OF THE MULTILATERAL FUND
FOR THE IMPLEMENTATION OF THE
MONTREAL PROTOCOL
(47th Meeting, 21 – 25 November 2005, Montreal)**

**2005 WORK PROGRAMME AMENDMENT
OF THE
UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME**

**Request for Project Preparation and Non-Investment Projects at the
47th Executive Committee Meeting**

2005 UNDP WORK PROGRAMME AMENDMENT

47th Executive Committee Meeting (21-25 November 2005, Montreal)

UNDP is submitting the following project preparation, non-investment programmes and core-unit funding for consideration at the 47th meeting of the Executive Committee. The amounts being requested in this document total US\$ 2,890,810 plus US\$ 89,310 in agency support cost. Requests for the chillers – if any - are not included in this report.

1) Extensions for Institutional Strengthening Projects.

Nr	Country	Short Title	ODP	US\$	Support
1	Costa Rica	Extension of Institutional Strengthening (Phase 5)	NA	140,513	10,538
2	Cuba	Extension of Institutional Strengthening (Phase 5)	12.3	149,066	11,180
3	India	Institutional Strengthening Extension (phase 6)	30.8	373,230	27,992
4	Indonesia	Institutional Strengthening Extension (phase 5)	22.4	271,245	20,343
5	Iran	Institutional Strengthening Extension (phase 5)	7.2	86,756	6,507
	TOTAL		72.7	1,020,810	76,560

Separate documents on each of the above requests were submitted individually. In addition, UNDP is submitting the following additional requests for Project Preparation:

2) Requests for additional Project Preparation.

Nr	Country	Short Title	ODP	US\$	Support
1	Burundi	PRP for the preparation of a TPMP	NA	30,000	2,250
2	Eritrea	PRP for the preparation of the INV components of an RMP	NA	20,000	1,500
3	Georgia*	PRP for the preparation of a TPMP	NA	0	0
3	Ghana	PRP for the preparation of a TPMP	NA	30,000	2,250
4	Kyrgyzstan	PRP for the preparation of a TPMP	NA	30,000	2,250
5	Paraguay	PRP for the preparation of a TPMP	NA	30,000	2,250
6	Uruguay*	PRP for the preparation of a TPMP	NA	30,000	2,250
	TOTAL			170,000	12,750

Note* for Georgia: While the main-phase will be implemented by UNDP and Sweden, it was agreed with Sweden that the project preparation funds are for Sweden only.

Note* for Uruguay: While the main-phase will be implemented by UNDP and Canada, it was agreed with Canada that the project preparation funds are for UNDP only.

3) Montreal Protocol Unit Core Funding.

The table related to UNDP's request for US\$ 1,700,000 for the yearly Core Funding is included as annex 1. No support costs are requested on this amount.

4) Other RMP Components.

It should be noted that "RMP components" no longer figure in the work programme even though some of them contain "TAS" activities. Instead, they are included and fully described in the respective RMP documents themselves.

ANNEX 1 -- Core Budget - 47th Ex-Com Meeting

	UNDP		
	2004	2005	2006
	Actual	Estimated	Proposed
Core Components	\$	\$	\$
Core unit personnel and contractual staff	1,248,234	1,310,646	1,376,178
Travel	203,416	209,519	215,804
Space (rent and common costs)	101,979	117,000	117,000
Equipment supplies and other costs (computers, supplies, etc)	9,467	15,000	15,000
Contractual Services (firms)	70,560	30,000	30,000
Reimbursement of central services for core unit staff	280,000	280,000	280,000
Adjustment (over-exp/budget charge against supervisory budget) a/	-413,656	-462,165	-333,983
Total core unit cost	1,500,000	1,500,000	1,700,000
Reimbursement of Country offices & Nat'l execution <u>including overhead</u>	906,051	980,000	980,000
Executing agency support cost (internal) <u>including overhead</u>	448,355	200,000	200,000
Financial intermediaries <u>including overhead</u>	207,658	220,000	220,000
Cost recovery	-	280,000	280,000
Adjustment (travel and central services) a/	413,656	462,165	333,983
Total Administrative Support Costs	3,475,720	3,642,165	3,713,983
Supervisory Costs incurred by MPU	190,717	200,000	200,000
Grand Total Administrative Support Costs	3,666,437	3,842,165	3,913,983

Note/

a/ As can be seen, the cost of the core unit is higher than the allowed subtotal of US\$ 1,500,000 or \$1,700,000 in 2006. An adjustment line was therefore introduced to arrive at the required ceiling. The same amounts then appear in the supervisory portion of the budget (see second a/).